

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 9 (1936)

Heft: 7

Artikel: Sécurité à la maison

Autor: Hainard, Béatrice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

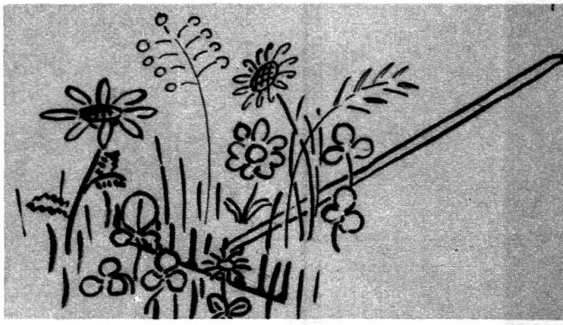
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Caché parmi les fleurs et les graminées, un râteau oublié menace de ses dents terreuses un pied innocent.

Un grand nombre de petits et de grands dangers nous menacent chaque jour sous notre propre toit. N'est-ce pourtant pas l'asile paisible où nous devrions pouvoir nous laisser vivre en toute sécurité ? Ne faudrait-il pas que là au moins notre attention puisse se relâcher, notre esprit se détendre ?

Les accidents domestiques, dus en majeure partie à la négligence, donc faciles à éviter semble-t-il, sont très fréquents et peuvent être très graves.

Une revue d'économie domestique italienne que j'ai sous les yeux relate qu'en Amérique des parents éclairés organisent en famille une sorte de police de la sécurité bien propre non seulement à supprimer les accidents, mais à donner à chacun, spécialement aux enfants, le sentiment des responsabilités mutuelles que toute vie commune nous crée.

Chaque membre de la famille est chargé de surveiller un district de l'appartement ou du jardin. Deux fois par jour, par exemple, le préposé à l'inspection veille à ce que tout soit en ordre et signale les nouvelles causes de danger qu'il pourrait découvrir.

La famille américaine trouve même là l'occasion de faire un tableau récapitulatif des accidents écartés ou survenus, les mettant à l'actif ou au passif de celui qui a évité l'accident par sa vigilance ou l'a laissé arriver par son manque de fidélité au devoir. Nous ne sommes peut-être pas assez épris de statistique pour aller jusque-là, mais je crois que pour le reste nous pourrions fort bien utiliser cette idée excellente et salutaire.

Suivons chacun des membres dans une de ses tournées d'inspection ; cela nous rendra attentifs à quelques-uns de ces petits détails qui peuvent devenir la cause d'une simple égratignure ou d'une catastrophe.

On a confié la police du jardin au garçonnet. A quoi veillera-t-il ? A ce que nul outil de jardinage ne reste oublié, dans l'herbe haute ou dans les allées, qui pourrait faire tré-

Sécurité à



Pour un tesson de bouteille

bucher un passant ou piquer de ses pointes terreuses des pieds mal protégés.

L'enfant ramasse les débris de verre ou de vaisselle si fréquents dans les jardins et si traîtres pour la main du jardinier.

Il vérifie si la fosse d'arrosage est solidement couverte. Que de fois des petits enfants s'y sont noyés !

Les jours de neige, il balaie les escaliers extérieurs et sable l'allée qui conduit au portail, évitant ainsi de fâcheuses glissades.

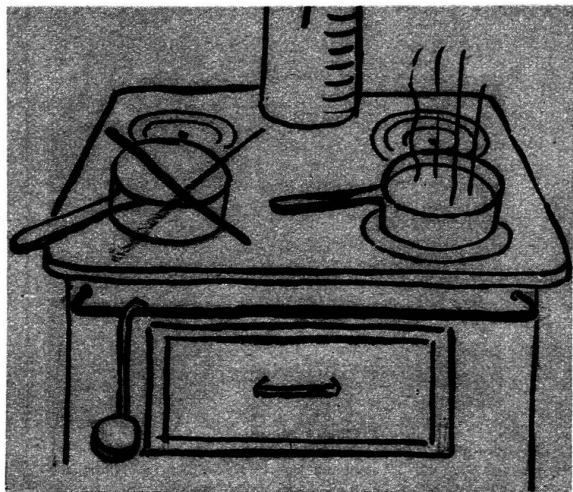
La fillette a la charge des pièces de l'appartement, hormis la cuisine et les bains. Elle retend les tapis afin qu'on ne s'y embarrasse pas les pieds.

A la nuit tombante elle remet à leur place habituelle, les meubles volants. Il ne s'agit pas de dresser devant la personne qui sera appelée à traverser la pièce dans l'obscurité des obstacles inattendus, causes de heurts et de chutes.

Après le départ de la couturière, elle fait, travail de patience, la récolte des épingles et des aiguilles qui jonchent le sol, la table et même les sièges.

Le père aura la cave pour domaine, car il faut ici de la force physique et de l'esprit d'organisation. En raison de leur peu d'éclairage, il faut qu'il règne dans les sous-sols un ordre simple et que chaque chose puisse être prise sans en déplacer d'autres. Là plus que partout ailleurs, un objet mal posé ou mis en travers du chemin peut être la cause de gros

la maison



Ne laissez pas dépasser les manches des casseroles

bobos. Les échafaudages de caisses doivent être solides et ne pas dégringoler au moindre courant d'air.

La cuisine et la salle de bains, département de la mère de famille, sont des lieux pleins de dangers ; les accidents y sont nombreux, leurs conséquences spécialement graves. N'y utilise-t-on pas le feu, le gaz, l'électricité, la benzine (on ne devrait pas), l'alcali, l'acide muriatique, la graisse et l'eau bouillante ?

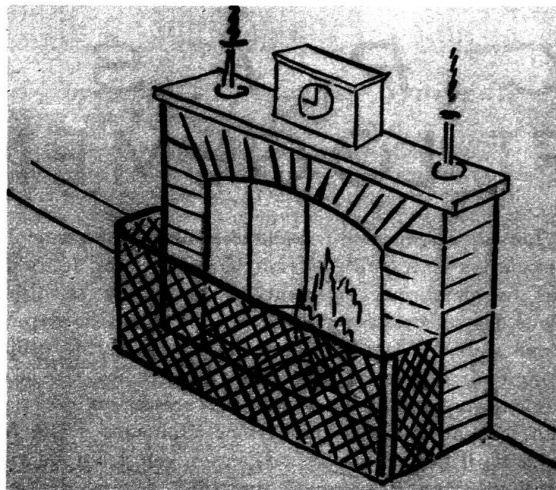
Il faut que les robinets du gaz soient bien fermés et assez durs pour que les petits enfants ne puissent pas les ouvrir. S'il y a une fuite de gaz, il ne faut pas la chercher avec une allumette allumée, mais enduire l'endroit suspecté de mousse de savon. Les petites bulles que l'on voit apparaître sont un indice aussi sûr que l'explosion pour déceler la fuite qui devra être immédiatement réparée par un ouvrier compétent.

Les manches des casseroles ne dépasseront pas la face du potager, un passant inattentif aurait vite fait de les faire tomber.

Les allumettes brûlées seront mises dans une boîte spéciale distincte de celle des allumettes neuves.

Les casseroles contenant des mets chauds, surtout de l'huile ou de l'eau bouillante, ne doivent pas être posées sur le sol.

Une précaution utile à l'ordre et à la sécurité est de ranger les produits de droguerie, dont beaucoup sont nocifs ou très



Là où se trouvent des enfants, mettez un garde-feu

inflammables, sur un rayon assez élevé pour les mettre hors d'atteinte des petites mains.

L'emploi de chaise en guise d'escabelle risque souvent de nous faire rompre les os. Une chaise-échelle ou une échelle pliante solidement équilibrée est une acquisition de bonne économie qui peut épargner des mois d'hôpital. Cette échelle rendra de grands services les jours de nettoyage.

Doit-on répéter que les détachages à la benzine se font devant une fenêtre grande ouverte, dans une pièce où ne brûle aucun feu ? Celui (ou celle) qui néglige ces simples précautions pense toujours qu'il n'aura pas la malchance de provoquer une explosion ; il se fie à sa bonne étoile ; il a tort ; les faits divers des quotidiens l'attestent trop souvent.

Les appareils électriques, si utilisés de nos jours, doivent être détachés de leur prise immédiatement après l'emploi. On ne les touche jamais, ainsi que les interrupteurs, avec des mains humides.

Là où se trouvent des petits enfants, il faut redoubler de vigilance. Chaque fois qu'il sera possible, on leur interdira l'accès de la cuisine. Les calorifères, les cheminées à feu ouvert seront munis d'une grille défensive qui en interdira l'approche aux tout petits.

Si, en dehors de son secteur d'inspection, chacun s'applique dans tous ses actes à agir selon les règles de l'ordre, de la prudence et des égards que l'on doit à son prochain, les accidents domestiques diminueront dans de notables proportions. Le résultat mérite que l'on tente l'effort.

Béatrice HAINARD.

Mai 1936.